

**COMPTE-RENDU de la Séance du Conseil Municipal  
du Lundi 6 Octobre 2008**

Date de convocation : 30/09/2008

Présents : Ms MAURY, MOTY J., ROUSSE, BARDY, PIALAT, GUENON, MOTY B., LINTHOUT  
Mmes SAINT-LOUPT, DUCLOUT, DUVAL, EVEILLE, BOURRINET

Absents : Ms FREVILLE, BAGOUET, GEFFRE, Mmes LABUSSIÈRE, GAILLOT

Absents avec procuration : M. BAGOUET à M. PIALAT  
M. FREVILLE à M. BARDY  
M. GEFFRE à M. GUENON  
Mme LABUSSIÈRE à Mme EVEILLE

#### **PERSONNEL**

- Création d'un CDD pour besoin occasionnel pour une durée de 3 mois à temps complet à compter du 29/09/2008 en remplacement d'un agent en congés maladie.
- Décision d'acheter un cadeau pour le départ en retraite de Mme LACOTTE Jacqueline en remerciement du travail accompli.

#### **COMPTABILITE**

- Décision de transférer 500 € du compte 2315 « installations, matériel et outillage technique » au compte 2188 « autres immobilisations corporelles » pour l'achat d'une débroussaieuse
- A la demande de la Trésorerie il y a lieu d'effectuer les ouvertures de crédits de régularisation d'écritures comptables suivantes :

1/Lors du transfert de compétence au SDEG en **2001**, les opérations SDEG auraient dû être comptabilisées en participation

#### **INVESTISSEMENT**

COMPTE	INTITULE	DEPENSES	RECETTES
16876	Autres dettes SDEG	1 175	
1386	Subv invest SDEG	1 499	
20415	Subv équipement versées SDEG	4 495	
21534	Installations réseaux d'électrification		7 169

2/Les subventions perçues en 2003 et 2004 : subventions vitraux travaux tempête et subvention église ne concernent pas des opérations amorties par la commune.

#### **INVESTISSEMENT**

COMPTE	INTITULE	DEPENSES	RECETTES
1311	Subventions d'équipement transférables	9 566	
1321	Subventions d'équipement non transférables		9 566

3/Les remboursements des emprunts du SDEG ont été comptabilisés au compte 672 (charges) sur les exercices 1991/1995 et la dette au 181 (emprunts) en 1995 pour la totalité. (Emprunts soldés en 2008).

#### **Transfert de l'INVESTISSEMENT**

COMPTE	INTITULE	DEPENSES	RECETTES
1678	Autres emprunts et dettes	11 872	
Ligne 21	Virement de section de fonctionnement		11 872

#### **Au FONCTIONNEMENT**

COMPTE	INTITULE	DEPENSES	RECETTES
Ligne 23	Virement à la section d'investissement	11 872	
768	Produits financiers		11 872

#### **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL**

- Il convient d'établir une convention de mise à disposition de personnel avec les communes adhérentes à la communauté de communes, les modalités de cette convention doivent être étudiées.

#### **REMPLACEMENT DU PARC PHOTOCOPIEURS**

- Il convient de renouveler le parc des photocopieurs mais vu la complexité technique le conseil municipal décide de différer sa décision sur le choix du fournisseur.

**URBANISME**

- La demande de certificat d'urbanisme déposé par M. GAPPINI sous le N° 1607308W0032 pose un problème pour que celui-ci dispose d'une sortie sur la RD20. Pour ce faire il convient d'améliorer la visibilité sur cette route en procédant avec ce dernier à une cession d'une partie de sa parcelle le long de la voie. En contre partie la commune prendra en charge les frais d'arpentage.

**ATLAS DES ZONES INONDABLES**

- Un nouvel atlas des zones inondables concernant « la Viveronne » a été établi par un cabinet étude. Il est à la disposition de tous car toutes observations sur ce document peuvent être émises dans les 2 mois au service de la DDE.

**ECHANGE DE TERRAIN**

- M. Freville sollicite un échange entre une partie de son terrain d'environ 22m<sup>2</sup> contre une partie équivalente appartenant à la commune qui longe sa parcelle sis au Fagnard. Accord de principe sur l'échange mais reste à définir les modalités de cet échange.

**FOURNITURE BOIS**

- Une consultation a été lancée auprès de 3 fournisseurs pour l'alimentation de la chaudière en bois déchiqueté. Il convient d'en savoir plus sur la qualité de la fourniture avant de statuer.

**FOURNITURE FUEL**

- Une consultation a été lancée auprès de 4 fournisseurs mais au vu des fluctuations du marché aucun d'entre eux ne peut nous donner un tarif à l'année. Il conviendra de choisir un fournisseur au coup par coup.

**CONVENTION PRESTATIONS DE SERVICES AVEC LE CENTRE SOCIOCULTUREL**

- Régularisation avec le centre socioculturel de deux conventions. L'une datant de septembre 2007 concernant une découpe de bois de chauffage d'un montant de 60 €, l'autre de février 2008 concernant la taille des arbustes de la ville pour un montant de 390 €.

**MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DE LA FOURRIERE**

- Acceptation des nouveaux statuts du syndicat mixte de la fourrière suite l'adhésion de nouvelles communes et le changement de localisation du siège social.

**TRANSPORT DES SCOLAIRES AU SELF DU COLLEGE**

- Suite à la mise au norme du bus (14 places au lieu de 19) transportant les enfants de l'école primaire des 6 arbres au self du collège il convient d'étudier de nouvelles solutions de transport afin de réduire le nombre de navette et dégager du temps pour des activités périscolaires.

**SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL**

- Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2008 il est devenu obligatoire pour les communes d'assurer le service minimum d'accueil en cas de grèves des enseignants. Il convient d'établir une liste des personnes susceptibles d'assurer cette mission. Le financement sera assuré par l'Etat.

**TRAVAUX**

- Proposition de passer un avenant pour une plus-value d'un montant 4689 € concernant les travaux de complexe « Jacques Tati » en raison de nouvelles normes électriques.

**SUBVENTION**

- Décision d'adhérer à l'organisme Ohé-Prométhée/Cap emploi en versant une cotisation de 25 €

DPU : pas d'exercice

**QUESTIONS DIVERSES**

- Proposition de créer 4 arrêts minutes supplémentaires.
- Attribution d'une fleur lors du concours « Villes et Villages fleuris »

Le Maire,  
JC MAURY